

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que le rôle de répartition de l'année 2024/25 du Syndicat de Chasse du lot 579 peut être consulté pendant 15 jours du 17 mars au 1 avril 2025 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous, par téléphone ou par mail.

Tous les propriétaires des terrains chassables sont tenus de compléter leurs données via la plateforme <<myguichet>> ou de communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Adresse mail : witrymar@pt.lu

Secrétaire-trésorier : Marc Witry, Tél : 661568612

Le 17. 03. 2025

Pour le collège des syndics,

Le secrétaire-trésorier

Witry Marc